



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
Services Techniques et Espaces Verts – Vêtements de travail – SPORT COMM

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition l'entreprise SPORT COMM, en date du 11/12/2023,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'achat de vêtements de travail pour les équipes des services techniques et des espaces verts pour la Ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise SPORT COMM sise 41 Bd Pré Plantin 58000 NEVERS, est retenue pour l'achat de vêtements de travail pour les équipes des services techniques et des espaces verts de la Ville de Royat, pour un montant de 1 984.50 € HT soit **2 381.40 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise SPORT COMM
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 26/01/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



AUTUN **DIJON** **MACON** **METZ** **NEVERS**
 03 85 52 66 95 03 80 57 35 81 03 85 51 02 28 03 87 30 10 31 03 86 61 23 46

Devis
 D2312-06277
 11/12/2023

Adresse de livraison
VILLE DE ROYAT
 42 Bd Barrieu
 63130 Royat
 France

Adresse de facturation
VILLE DE ROYAT
 42 Bd Barrieu
 63130 Royat
 France

PANTALONS ATELIERS MUNICIPAUX

Informations
 Votre contact : Benoit ALBINET
 Mail de contact : benoitabinet@sportcomm.fr
 Tél de contact :

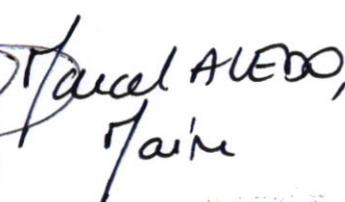
Désignation	Prix unit € HT	Rem.	Qté	Prix total € HT	TVA	Prix total € TTC
U-POWER - PANTALON PE145BC ATOM Prix unitaire TTC : 80,47	95,80	30%	15	1 005,90	20% A	1 207,08
U-POWER - PANTALON FU189BC WORLD Prix unitaire TTC : 78,29	93,20	30%	15	978,60	20% A	1 174,32

Conditions de paiement
Echéance : 2 381,40 € à la livraison par virement
Modalités : Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Nombre d'articles 30

Accord client - Proposition expirant le 11/01/2024
 Mention 'Bon pour accord', date, et signature
BON POUR ACCORD
23 JAN. 2024

Montant total lignes HT				1 984,50 €
Dont montant total HT remises				850,50 €
Code TVA	%	TTC €	HT €	TVA €
A	20	2 381,40	1 984,50	396,90
Montant total TTC				2 381,40 €


Pascal ALEDO,
 Maire
